

## CONDITIONS GENERALES DE VENTES ET D'ANNULATION AUBERGE DE LA MEIJE

La demande de réservation d'un séjour implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et d'annulation.

### 1 – COMMENT RESERVER

Par courrier : envoyer le contrat de réservation accompagné de l'acompte : 30% du montant du séjour.

Sur le site internet : suivre la procédure indiquée.

La réservation ne deviendra effective qu'à réception du règlement de l'acompte que vous pouvez payer en ligne sur notre site sécurisé, par chèque, ou par virement bancaire. Une confirmation de réservation vous sera envoyée par courriel. Cette lettre de confirmation devra être présentée le jour de votre arrivée.

A défaut de réception de l'acompte dans le délai indiqué sur le courriel, l'Auberge de la Meije pourra considérer que la demande de réservation n'est pas confirmée et pourra attribuer la chambre à un autre client.

Pour des raisons de sécurité, l'Auberge de la Meije refusera l'accès aux personnes se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de la chambre loué (enfants compris).

**Les animaux ne sont pas acceptés** dans l'Auberge de la Meije, les personnes se présentant avec un animal ne seront pas acceptées, sans possibilité de remboursement des sommes versées pour la réservation.

### 2 – REGLEMENT DU SEJOUR

A la réservation 30% du séjour, le solde à l'arrivée.

Les moyens de règlements acceptés sont : chèques, espèces, chèques vacances, CB, virement bancaire.

### 3 – ARRIVEE et DEPART

Arrivé : Mai, Juin, septembre entre 16h et 19h

Juillet et Août entre 14h et 19h

Départ : avant 10h

Pour les groupes nous consulter

### 4 – NON PRESENTATION LE JOUR DE L'ARRIVEE

La réservation est maintenue jusqu'au lendemain 10h00. Après ce délai et sans nouvelle de votre part, la réservation sera annulée suivant les dispositions de l'article 5.

### 5 – ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

Toute annulation devra être confirmée par écrit avant le jour de l'arrivée, les sommes versées sont dues ; Le jour de l'arrivée 100% du séjour est dû.

Sauf cas de force majeure, c'est à dire un événement à la fois imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté d'une personne.

Avec assurance annulation : (souscrite à la réservation, non remboursable) consulter le document intitulé « Conditions Générales Vente assurance annulation ».

### 6 – ANNULATION DU FAIT DE L'AUBERGE DE LA MEIJE

Au cas où nous serions amenés à annuler un séjour, l'annulation sera confirmée par écrit, les sommes versées vous seront remboursées. Si cette annulation est imposée par des circonstances de force majeure, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.

Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur annexé. Toute infraction à ce règlement sera susceptible d'entraîner la résiliation immédiate du contrat de location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis.

### 7 – ASSURANCE

Tout client est responsable des dommages qu'il occasionnera lui-même ou ses accompagnants et doit être assuré pour sa Responsabilité Civile.

### 8 – LITIGE

Après avoir saisi le gérant de la société Ecrins de Montagnes et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 15 jours, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées figurent ci-après :

Médiation Tourisme et Voyage BP 80 303 75 823 Paris Cedex 17 Site internet : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel) »

### 9 – PROSPECTION COMMERCIALE

« Le consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique. Pour plus d'informations : [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) ».